

COMITE DEPARTEMENTAL
DE TOURISME EQUESTRE
EAUZE
288, RUE DU LAVOIR
40090 BOUGUE

Réunion du CODIR du CDTE des Landes le 28 mars 2013 Ferme équestre de Bertron à Castelnaud – Chalosse

Merci à Karine et Laurent pour leur accueil.

Participants :

Karine Lavigne
Martine Blézy
Alain Ducourneau
René Poron
Yves Coulombeau

Penser à aviser les partenaires du changement de président.

Participations :

CDESI le 4 avril au Conseil Général (aborder la question du circuit PNRLG en questions diverses)

RV avec le PNRLG le 29 avril pour caler notre discours en cas de réunion stratégique avec la députée, le conseil général, le parc naturel et le syndicat des sylviculteurs.

AG du CDT des Landes le 29 mai au Conseil Général (pour la forme)

Raid XL :

Rendez-vous à l'ACASAL à Soustons plage le 13 avril à 10 heures.

Alain regarde pour loger les chevaux et se renseigne pour un gîte.

Yves envoie à tous programme et cartes avec les points de contrôle et horaires.

Circuits ONF :

Penser à fournir aux membres du CODIR la liste des responsables de secteur ONF.

Trouver un moment pour baliser Mimizan dans les deux sens et compléter le balisage existant.

On attaque Contis cette année. Martine contacte le responsable local ONF et on y va dès que possible. Le but est de réunir les deux circuits.

Equilandes 2013 :

La Mairie de Saint Paul en Born veut nous voir pour affiner le tracé. Le rendez-vous est fixé à mardi (Martine et Jacky). Aureilhan est OK : souhaite nous rencontrer pour la forme. Mimizan est à recontacter pour la forme.

Prévoir liste des personnes à inviter : maires, personnalités locales, président comité des fêtes, office de tourisme, ONF et conseil général.

Même principe que d'habitude : accès le samedi, soirée festive et boucle le dimanche. Coupes du conseil général à demander.

Déclaration en Préfecture à faire au moins un mois à l'avance.

Charte éthique :

Reprendre au niveau départemental les principes du règlement intérieur de l'El Dorado et la diffuser sur le site.

Salon landais du cheval :

Trois comités de pilotage planifiés : 11 avril, 23 mai et 20 juin.

On reste sur le principe d'une qualification loisirs le même jour.

Yves Coulombeau



Secrétaire du CDTE